

Échafaudages fixes - Montage, démontage, utilisation, vérification journalière

Date de dernière mise à jour : 21 septembre 2024

Contexte et réglementation

Article R. 4323-69 du Code du Travail

"Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées."

La recommandation R408 « Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied » a défini des référentiels de compétences pour les responsables du montage ou monteurs d'échafaudages mais également pour les responsables de conception, les responsables de réception et de maintenance et pour les personnels travaillant sur les échafaudages

Durée de validité : 3 ans fortement conseillés.

L'article R4323-3 du Code du travail précise que : « La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements. ».

Objectifs pédagogiques

- Monter et de démonter en sécurité un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Utiliser un échafaudage de pied dans les conditions optimales de travail et de sécurité
- Effectuer la vérification journalière des échafaudages de pied

Publics cibles

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Nota : Cette formation ne vise pas les salariés sans expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.

Pré-requis

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur
- Parler et écrire français

Profil du formateur

Formateur spécialisé dans le montage, démontage, vérification et utilisation d'échafaudages de pied

Programme

- Statistiques et réglementation
- Les statistiques des Accidents du Travail
- Les dispositions réglementaires
- L'obtention de l'attestation de compétence professionnelle
- Droits, obligations et responsabilités

Prévention des risques

- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Processus menant à l'AT et à la MP
- Risques et sanctions liés à la prise de substances

Montage, démontage et utilisation d'un échafaudage

- Les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage
- Les différents types d'échafaudages
- Caractéristiques et éléments des échafaudages
- Règles de montage/réception
- Règles d'utilisation de l'échafaudage
- Vérifications des échafaudages
- Lignes électriques aériennes
- Équipements de Protection Individuelle

Partie pratique

- Exploitation de la notice du fabricant
- Montage et démontage d'une structure simple
- Vérification journalière
- Utilisation sécurisée des échafaudages
- Prévention des risques et communication

Durée de la formation

De 2 à 3 jours (14 à 21 heures), en fonction du niveau du stagiaire

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée (PC, projecteur, Paperboard)
- Aire d'évolution pratique
- Matériels d'échafaudages de pied certifiés NF

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances par questionnaire
- Évaluation des savoir-faire via grille de compétences, avec mise en situation la plus proche de situations réelles de travail

Documents délivrés

- Certificat de réalisation
- Avis d'aptitude à monter, démonter, utiliser et vérifier des échafaudages de pied

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP

Matériel requis

Vêtement HV, Gants, Casque avec jugulaire, Chaussures de sécurité, Harnais antichute, Longe double avec absorbeur

NB : Harnais, Longes avec VGP à jour

Accès à la formation

Entretien préalable réalisé afin de définir les modalités d'accès.

Délai d'accès

Entre 48h et 72h à compter de la prise de contact selon les places disponibles.

Calendrier

Disponible sur notre site www.certalis.com

Tarifs

Voir devis

Handicap - Accès aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Contact

✉ contact@certalis.com

☎ 01 87 66 99 83